



DECLARATION INTERSYNDICALE

CDAS DU 24 juin 2022

Monsieur le Président,

Nous tenons tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue en Seine-Maritime, même si l'on sait que vous connaissez déjà le département où vous y avez déjà exercé il y a quelques années d'autres fonctions.

En prenant la présidence du CDAS, vous manifestez votre intérêt pour les différents pans de l'action sociale. Vous avez également affirmé votre attachement aux valeurs du dialogue social.

L'intersyndicale du CDAS 76 se félicite de cette volonté et espère qu'au sein de l'instance locale du CDAS, vous serez à l'écoute des acteurs de l'action sociale (délégués, assistants de service social, médecins de prévention), des attentes et besoins des agents du ministère bénéficiaires des prestations d'action sociale et de leurs représentants en prêtant une oreille attentive aux observations et demandes des organisations syndicales siégeant au CDAS.

La demande de pseudo-participation des agents dans le cadre du "remue-ménages" de la DGFIP présente-t-elle une réelle volonté de relancer le dialogue social ?

Ne serait-ce pas plutôt un moyen supplémentaire d'endormir et calmer les agents face à la casse de nos administrations en les rendant acteurs de la destruction de nos missions, de la perte inexorable des emplois sans perspective de carrière ni d'augmentation du point d'indice.

Vous n'ignorez sans doute pas que les résultats des "baromètres sociaux" indiquent depuis plusieurs années que les agents du ministère sont en désaccord avec les principales réformes destructives d'emploi menées dans chacune des directions composant le ministère.

Il suffit de lire les réponses des agents aux questions des baromètres sociaux ou de lire les rapports circonstanciés des assistantes de service social pour constater que les collègues sont de plus en plus stressés au travail, démotivés, désabusés.

La crise du COVID n'a fait que détériorer un peu plus cette situation déjà alarmante.

Pour rappel M. Le Président, nous vous invitons à lire les derniers compte rendu d'activités du service social de Seine-Maritime.

Si l'on détaille les différentes problématiques traitées lors des entretiens téléphoniques, les assistantes sociales constatent une évolution des demandes au fil des années.

Le domaine vie professionnelle, en augmentation constante depuis quelques années, devient pour la première fois, en 2020, le principal motif d'intervention pour la DGFIP (devant les problématiques de santé, de vie familiale, de logement ou de budget).

Les assistantes sociales indiquent clairement que la mise en place du nouveau réseau de proximité à la DGFIP (NRP), les réorganisations de services et la dégradation des conditions de travail sont des éléments importants à prendre en compte.

Les organisations syndicales alertent depuis de nombreuses années sur des situations de souffrance et de mal être au travail provoquant ainsi une perte de sens dans le travail.

Les craintes sont devenues malheureusement des faits avérés.

Plus que jamais, afin de répondre à leurs attentes et à leurs angoisses, les agents ont besoin des prestations de l'action sociale, pour les écouter, les aider, les divertir.

Mais au niveau de l'Action Sociale, là aussi, le Secrétariat Général a décidé sa réforme contre l'avis des organisations syndicales en CNAS, en invoquant une réforme nécessaire des prestations afin de répondre aux besoins et attentes des agents et cela, en ayant promis de maintenir le niveau des prestations.

Les premiers éléments de la réforme, notamment concernant l'association EPAF, contredisent cette volonté.

Nous avons en effet les premiers éléments concrets de ce que nous évoquons : les centres de vacances. Nous avons indiqué les premiers travers et pourtant, on nous disait : "ayez confiance".

Résultat : les prestations sont moindres voire disparaissent, et les vacances hors période ne sont plus possibles. Et on entend déjà des bruits de cessions sur des structures pérennes. Tiens donc, un point commun de plus avec le NRP !! Encore et toujours une histoire de terminologie.

L'Intersyndicale est particulièrement attachée à l'action sociale dans son ensemble.

Vous prenez la présidence de ce CDAS en pleine réforme destructrice de notre réseau d'action sociale.

L'Intersyndicale a réussi à faire infléchir le Secrétariat Général en obtenant le maintien de l'échelon départemental.

Pour autant, l'Intersyndicale a les plus grands doutes sur l'efficacité d'un réseau auquel on rajoute une strate administrative supplémentaire, à savoir le responsable régional, et surtout nous ne percevons pas en quoi cette réforme améliorera la relation entre les agents et les acteurs de l'action sociale ministérielle.

L'intersyndicale a pris connaissance de la fiche concernant la création du poste de responsable régional de l'action sociale pour la région Normandie.

La fiche descriptive du poste mentionne que le responsable régional organise et supervise la mise en oeuvre des prestations de restauration, d'aides à la parentalité et des actions locales (arbres de Noël, sorties actifs et retraités, ...).

L'intersyndicale s'interroge sur le devenir des prérogatives dont disposaient auparavant les délégués de "proximité", notamment en matière d'actions locales.

L'Intersyndicale Finances se félicite toutefois d'avoir obtenu :

- * le maintien de la terminologie de délégués,
- * aucune mobilité géographique contrainte,
- * l'harmonisation et la revalorisation de l'indemnité.

Vous souhaitez nous faire un point sur cette action sociale.

Cependant, comme nous l'avons annoncé à votre prédécesseur, nous ne sommes pas dupes. Comme pour le NRP, tout est dans la communication. Le reste, c'est de la destruction.

Nous sommes contre cette réforme de l'action sociale.

En cette fin de premier semestre et face à la baisse du pouvoir d'achat de tous les agents, les délégués de l'Intersyndicale revendiquent un accroissement de la valeur des titres restaurant, inchangée depuis de nombreuses années, et des subventions pour la restauration collective.

L'Intersyndicale rappelle son opposition farouche à la cession même partielle du parc EPAF. C'est un non-sens dans le domaine de l'action sociale. Pour l'Intersyndicale, c'est une remise en cause du droit aux vacances pour l'ensemble des agents actifs et retraités.

Enfin, concernant la réforme de la gouvernance, l'Intersyndicale s'oppose à la mise en place d'une fédération faitière englobant 7 associations, dont quatre ne font pas partie de l'action sociale et sont basées sur une adhésion facultative.

L'Intersyndicale sera particulièrement vigilante quant à l'évolution de cette réforme et mettra toute son énergie à défendre une action sociale ministérielle et départementale au service de l'ensemble des agents actifs et retraités.

Pour ce qui est de la communication, l'Intersyndicale déplore, là aussi, le recours à des cabinets privés pour faire la communication que nous savons si bien faire (même si on peut faire toujours mieux). Cela coûtera toujours moins cher et sera plus à destination des collègues. Arrêtez d'externaliser nos missions sur le dos des prestations sociales.

Cela rend encore plus incontournable une action sociale de haut niveau comme la défend l'Intersyndicale depuis de nombreuses années.

Cela passe par des prestations nouvelles ou une amélioration des prestations existantes, ce qui fait défaut dans le projet de réforme qui est soumis aux organisations syndicales depuis plusieurs mois.

**Plus que jamais, l'Intersyndicale insiste sur le rôle essentiel de l'Action Sociale en matière de santé, de restauration, de logement, d'aide à la petite enfance et de vacances et loisirs.
Plus que jamais, les agents ont besoin du soutien des différents services de l'Action Sociale.**

L'intersyndicale finances au CDAS